

où les femmes sont propriétaires ou associées emploient aujourd'hui plus d'Américains que les 500 plus grandes sociétés figurant dans la liste du magazine *Fortune* réunies. Voilà une statistique pour le moins renversante.

● (1540)

Aux États-Unis, on commence à reconnaître la puissance des femmes. Je ne crois pas que nous en ayons encore pris conscience dans notre pays, du moins tous les députés ne s'en sont pas encore bien rendu compte, nous qui avons la charge d'améliorer le régime de sécurité sociale.

Comme le ministre nous a demandé de profiter du débat pour faire part de nos idées, je propose que nous envisagions, en tant que Chambre et en tant que gouvernement, de mettre sur pied, aux quatre coins du Canada, des centres des entreprises destinés aux femmes. L'objet de ces centres serait d'offrir aux femmes la formation et le soutien dont elles ont besoin pour fonder une entreprise. Ces centres devraient faciliter l'accès aux capitaux pour les femmes d'affaires, et permettre la mise à l'essai d'initiatives innovatrices, qu'elles soient d'ordre éducatif ou technologique. Ces centres agiraient aussi comme des catalyseurs dans l'implantation de nouveaux commerces et entreprises. En bout de ligne, ces centres accroîtraient les possibilités d'affaires et d'entreprises au Canada.

Je veux prendre un moment pour faire part à la Chambre d'une expérience personnelle qui m'a amené à adopter ce point de vue au sujet des femmes d'affaires. Ma grand-mère était veuve à l'âge de 48 ans. Elle avait 14 enfants, et à cet âge, il lui en restait encore huit à la maison. Quatre de ses fils s'étaient déjà joints à l'Aviation royale du Canada, dont mon père.

Nous parlons donc d'une mère qui élevait seule huit de ses enfants, au début des années 40. Elle avait une petite entreprise dont elle s'occupait à la maison. Ses fonctions étaient bien simples: elle louait des tables et des chaises pour des banquets, noces et réceptions. Grâce à sa créativité et à son travail acharné, ma grand-mère a réussi à élever les huit enfants qui vivaient sous son toit et à leur offrir un niveau de vie respectable. Avec le temps, son entreprise a pris de l'importance, et a permis d'assurer la subsistance de plusieurs autres familles.

J'ai pris ce cas comme exemple parce qu'il remonte à une époque où il n'y avait ni assurance-chômage, ni aide sociale. Au début des années 40, il n'existait aucun système d'aide sociale pour venir en aide à une femme seule et ses huit enfants. Les gens devaient utiliser leur propre créativité, leur propre éthique du travail et compter sur leurs amis et leurs voisins. Une veuve mère de huit enfants ne pouvait guère compter sur l'aide des banques. Ce n'était pas dans les habitudes de l'époque.

Cet exemple, qui montre ce qu'une personne peut faire lorsque des conditions extrêmes l'y contraignent, m'a prouvé qu'une personne qui veut s'en sortir peut y arriver, à condition de pouvoir compter sur un certain soutien de la part de ses amis et de la communauté.

Initiatives ministérielles

Je crois que ce que le ministre du Développement des ressources humaines nous dit dans le débat actuel, c'est qu'en défendant le statu quo, qui est un échec qu'il faut rejeter, nous prenons parti pour le déclin, sans parler du fait que nous dépensons près de 40 milliards de dollars par année sans obtenir les résultats attendus.

C'est pourquoi nous devons, dans le cadre de l'exercice actuel, examiner toutes les idées qui nous sont présentées. L'exemple de ma grand-mère, qui s'est retrouvée seule avec huit enfants à la maison et qui a construit une entreprise familiale chez elle, sans aucune subvention du gouvernement et sans aide, montre que si nous aidons un tant soit peu les femmes en affaires, il y aura probablement plus de Canadiens au travail, mais nous contribuerons surtout à hausser le niveau de vie de nombreuses femmes qui sont actuellement prisonnières du système d'aide sociale. Or, ce système n'est pas efficace et il ne se trouve sûrement aucun député pour le défendre.

● (1545)

Je suis heureux d'avoir eu la possibilité de participer au débat. Le ministre nous lance un défi de taille, mais si nous acceptons de discuter de toutes les idées qui seront soumises et de faire preuve d'ouverture d'esprit, je crois qu'en définitive l'exercice nous permettra d'établir un nouveau système de sécurité sociale qui fera l'envie du reste du monde.

[Français]

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Madame la-Présidente, il me fait plaisir également de vous revoir. On ne vous a pas oubliée pendant votre absence.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours de mon collègue. Bien sûr, au cours des 15 ou 20 minutes dont disposait mon collègue, il n'a pu toucher à tous les volets. À partir des exemples qu'il nous a donnés sur la famille, sur les femmes défavorisées et tout ce qui entoure la problématique dont il nous a fait état, j'aurais aimé connaître son opinion concernant l'éducation.

Aujourd'hui le problème en est un de chômage. C'est un problème économique et nous devons en payer la note. À partir du chômage, d'autres éléments se développent. Chez les jeunes, il y a du décrochage scolaire, de la drogue, de l'alcoolisme et ainsi de suite. Actuellement, dans la réforme qu'on nous propose, on nous demande de remettre en question les prêts aux étudiants. À ce moment-là, je dis que l'éducation est un peu la pierre angulaire de tout le système.

Si on n'investit pas dans des domaines comme les sciences humaines, où on devrait investir énormément au niveau de la recherche et du développement—et on coupe actuellement au niveau de ces recherches—donc si on ne donne pas à l'éducation tous les moyens nécessaires pour se rattraper dans ce domaine et faire des recherches importantes, on s'en va encore beaucoup plus loin que la faillite, ce sera un désordre complet dans notre société.

J'aimerais connaître les sentiments et le point de vue de mon collègue concernant cette coupure que l'on semble vouloir faire accepter aux Canadiens et aux Canadiennes quant à l'éducation, et également au niveau de la recherche et du développement.